

La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029

par **Me André Sirois**
Avocat auprès de l'ONU,
ancien haut fonctionnaire de l'ONU
et ancien conseiller juridique de la Commission
de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

15 août 2025

Monsieur le Président (ou Madame la Présidente)
Mesdames et Messieurs,

Je m'appelle André Sirois. Je suis avocat. J'ai fait la plus grande partie de ma carrière à l'Organisation des Nations Unies, dans différents bureaux et divers tribunaux internationaux de l'ONU et à son Secrétariat à New York. J'ai aussi travaillé pour plusieurs autres organisations internationales et administrations publiques. J'ai notamment été conseiller juridique de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. Je m'intéresse au sort des immigrants depuis fort longtemps; en fait depuis 1956 --il y a près de 69 ans--, alors que, avec d'autres, j'ai participé à l'accueil des réfugiés hongrois qui sont arrivés par bateau à l'Anse-aux-Foulons, ici à Québec. (J'y reviendrai si j'ai le temps.)

Je me réjouis de la tenue de ces audiences tout en regrettant que nous n'ayons jamais vraiment fait de véritable consultation de fond pour examiner toute la problématique de l'immigration au Québec. Une tel débat est plus nécessaire que jamais alors que les lobbys de l'immigration tentent de l'empêcher en criant au racisme et à la xénophobie. Il faut faire une véritable consultation sur l'ensemble des questions d'immigration au Québec, et au Canada, le cas échéant. Ce sera ma première recommandation.

Entre-temps, le Québec doit proclamer un moratoire et suspendre toute immigration au Québec, le temps nécessaire à une réflexion pour décider de politiques de fond. Ce sera ma deuxième recommandation.

Par conséquent, en toute logique, je ne ferai pas de commentaire sur le Cahier de consultation directement : ce serait comme discuter de décoration intérieure quand l'incendie menace.

En ce qui concerne l'immigration, le Québec fait face à quatre problèmes majeurs : deux problèmes anciens relevant de ses rapports avec le Canada : a) Il n'a pas le contrôle de l'immigration ni des immigrants; b) Il est pris avec le multiculturalisme. Et deux problèmes plus récents : c) le *Pacte global sur les migrations* et le *Pacte global sur les réfugiés* de l'ONU, et d) l'explosion démographique fulgurante en Afrique subsaharienne.

Je veux vous proposer quelques observations à ce sujet. Puis, je veux tenter de dénoncer quelques erreurs grossières qui sont colportées à ce sujet et répétées comme des vérités.

a) Le Québec n'a pas de pouvoir véritable sur l'immigration ou sur les immigrants. Prétendre le contraire ne fait qu'ajouter aux problèmes déjà nombreux. Tous les immigrants entrés au Canada pourraient déménager au Québec demain matin sans que le Québec puisse s'y opposer. C'est la *Charte* qui le permet. De même tous les immigrants établis en région au Québec peuvent décider d'aller n'importe où ailleurs au Québec et au Canada, notamment à Montréal, et le Québec ne peut pas s'y opposer. C'est d'ailleurs ce qu'ils font. Le Québec est soumis à toute l'autorité du fédéral en ce domaine, il faut le rappeler. Et de n'est pas le moindre problème.

b) Le Québec est pris avec les objectifs de multiculturalisme du gouvernement canadien, cette vaste fumisterie, rejetée ou en voie d'être rejetée dans les quelques pays qui ont voulu l'essayer et qui, au Canada, est utilisée pour faire disparaître les Québécois dans un vaste magma multiethnique.

On sait maintenant que le multiculturalisme ne marche pas et ne peut pas marcher. Les quelques pays qui l'ont essayé ont mis fin ou sont en train de mettre fin à cette expérience. Et la plupart des autres États membres de l'ONU ont refusé catégoriquement de se prêter à cette expérience. Pourquoi? Ils en ont une démonstration vivante depuis plus de 75 ans justement avec l'ONU. On a cru, ou voulu croire, qu'en réunissant ainsi des employés de toutes origines on arriverait à créer un corps de fonctionnaires qui travailleraient à l'unisson pour améliorer le sort du monde. Qu'est-ce qui est arrivé dans les faits? Depuis près de 75 ans, on a une administration extrêmement inefficace et totalement hors de contrôle. Pourquoi? En grande partie à cause des guerres administratives constantes entre divers groupes nationaux, ethniques et raciaux. On peut vraiment parler de guerres puisque, dans les faits, dans certains services il y a même eu des morts et des disparus.

On sait donc qu'il n'est pas suffisant de réunir des personnes de différentes origines, dans les meilleures conditions possible, pour que d'un coup de baguette magique elles puissent travailler ensemble. Bien au contraire. Pour tenter d'y arriver, il faudrait, dans le cas du Québec, en faire des citoyens et pas seulement des consommateurs et de la main d'oeuvre à bon marché. Nous n'en sommes pas là. Bien au contraire, la politique du multiculturalisme, imposée au Québec, ne fait qu'encourager la formation de ghettos et de groupes ethniques luttant pour s'imposer au détriment les uns des autres et au détriment des Québécois. C'est ce que nous voyons déjà maintenant.

Des études faites en France affirment qu'il faut trois générations pour passer de l'état d'immigrant dans un pays à celui de citoyen à part entière, avec un véritable sentiment d'appartenance. On le voit: nous en sommes très loin.

c) *Le Pacte global sur les migrations* et *le Pacte global sur les réfugiés*. Il faut absolument dire un mot de ces deux pactes qui représentent sûrement un très grand danger pour des pays comme le Canada ou pour des administrations comme celle du Québec. Ces pactes ont été préparés en grande partie dans le secret puis imposés à la machinerie administrative de l'ONU et présentés aux États membres-pour signature, sans aucune consultation, nationale ou autre. Ces pactes prétendent lier les États signataires (on utilise 16 fois l'expression « s'engage à ») et même les faire renoncer à une partie de leur souveraineté. C'est pourquoi les États-Unis ont refusé de les signer; et c'est bien ce que le Canada aurait dû faire aussi. Le résultat de ces pactes c'est que les États dictatoriaux, despotiques ou anti-démocratiques qui contrôlent maintenant l'ONU, des États qui n'acceptent pas d'immigrants ou de réfugiés, vont contraindre les quelques États qui en acceptent déjà à en accepter encore plus et à être encore plus généreux avec eux. Beaucoup voient dans ces pactes une première étape vers un gouvernement mondial de non-élus, n'ayant de compte à rendre à personne. Malheureusement ni le Canada ni le Québec ne semblent saisir l'importance de ces enjeux. Mais, heureusement, face aux énormes problèmes causés par l'immigration, même dans les meilleurs cas, ces deux Pactes extravagants semblent avoir pris le chemin des oubliettes, pour le moment en tous les cas.

d) La terrifiante et tragique explosion démographique en Afrique. Dans ce cas, la croissance est absolument énorme, fulgurante et probablement incontrôlable. Les experts sont d'accord. On n'a qu'à lire l'excellent livre de Stephen Smith *La ruée vers l'Europe* ou celui de Laurent Obertone, *La France interdite, La vérité sur l'immigration*, ou les solides analyses du professeur Bernard Lugan. Pendant environ mille ans, les chefs d'Afrique noire arrivaient à contrôler cette explosion –et à s'enrichir-- en vendant des masses d'esclaves au monde musulman. (L'esclavage n'est pas surtout une affaire de Blancs, contrairement à ce que certains tentent de nous faire croire.) Puis, le problème de surpopulation fut aussi contrôlé par la vente d'esclaves par les chefs noirs à des marchands qui n'ont

jamais eu à faire la chasse aux esclaves. Les chefs noirs les leur livraient directement à leurs bateaux. Ces deux exutoires ont été éliminés avec l'abolition de l'esclavage, qui a été faite, faut-il le rappeler, par les Blancs --et non pas par les Noirs--. (La seule exception est Haïti.)

Avec un taux de croissance de 4% la population double tous les 18-20 ans. D'ici à 2030, l'Afrique va voir sa population passer de 1,2 milliard à 1,7 milliard avec plus de 50 millions de naissances par an. En 2100, avec plus de 3 milliards d'habitants le continent africain abritera 1/3 de la population mondiale, dont les trois quarts au sud du Sahara.

Pour les Africains qui le peuvent une seule solution : émigrer à tout prix. Le résultat c'est que déjà en ce moment une forte partie de l'aide au développement est détournée et sert en fait à assurer l'émigration d'un fort pourcentage d'Africains.

Comme le faisait remarquer l'ethnologue Eibl-Eibesfeldt, le problème clé, pour l'avenir est l'augmentation de la population mondiale. « Chaque peuple doit adapter sa démographie à ce que peut supporter son pays. Dans un monde surpeuplé, la croissance démographique ne peut plus être un argument justifiant une prise de terre. En quoi un État, même peu peuplé, devrait abandonner sa souveraineté et ses frontières et sa population au prétexte qu'un lointain pays ne contrôle plus sa démographie? »¹

Je voudrais aussi dire quelques mots de faussetés abondamment en matière d'immigration concernant le Québec ou les Québécois.

1. Première fausseté : Les Québécois sont tous d'affreux envahisseurs. Ils descendent de Français qui ont envahi ce pays et ont commis des malversations contre les Indiens et, comme le dit la mairesse de Montréal, ils devraient « se réconcilier » avec eux.

C'est faux: les Français ont établi ici une colonie française après y avoir été invités par les Amérindiens. C'est un fait unique dans l'histoire des colonisations. Ni les Anglais, ni les Espagnols, ni les Portugais, ni les Hollandais ne peuvent prétendre à une telle légitimité. Contrairement aux Canadiens anglais et aux autres descendants de colonisateurs, nous n'avons pas à nous faire pardonner d'avoir envahi un territoire et d'en avoir dépossédé les occupants ou à nous «réconcilier » avec les Amérindiens. C'est absolument exceptionnel et c'est important de le dire. C'est à l'invitation des Amérindiens et en établissant des alliances avec eux que les Français ont constitué la Nouvelle-France et ont pu établir leur vaste colonie. C'est un fait tellement unique que la Cour suprême des États-Unis en fait une mention élogieuse dans l'un de ses jugements les plus importants sur les droits des Amérindiens. (*Johnson and Graham's Lessee v. William M'Intosh*, 21 U.S. (8 Wheat.) 543 (1823).

Vous voulez une preuve des bonnes relations des Français avec les Indiens : Regardez le récit du premier hiver de la colonie quand presque tous les Français sont morts. Ceux qui ont été sauvés l'ont été par les Amérindiens. C'est les Français reconnaissants qui en font état dans leurs récits. Peut-on trouver une meilleure preuve des bonnes relations entre Indiens et Français? D'autre part, regardez autour de vous le long du Saint-Laurent comment les lots sont répartis, d'une manière si particulière, tous ouverts sur le Saint-Laurent, sans crainte des attaques des Amérindiens.

¹ Laurent Obertone, *La France interdite, La vérité sur l'immigration*, RING

Rappelons qu'en 1603, une alliance a été formée à Tadoussac, à l'embouchure du Saguenay, entre les Français et plusieurs nations autochtones, notamment les [Innus \(Montagnais\)](#), les [Algonquins](#) et les [Echemins](#) (Malécites). Cette alliance, connue sous le nom de [Grande Alliance](#) ou [Grande Tabagie](#), a permis aux Français de s'établir dans la région de Québec en échange d'une promesse de relations commerciales et d'aide militaire contre les [Iroquois](#), qui étaient plus au sud et plus à l'ouest. Rappelons aussi la Grande Paix de Montréal en 1701.

2. Deuxième fausseté : les Français qui ont fondé la Nouvelle-France étaient des immigrants eux aussi. C'est faux. C'est à l'invitation des Indiens et à la suite d'une entente avec eux que les Français ont établi ici une colonie française et, par conséquent, les Français qui y arrivaient, venaient s'établir dans une colonie de leur propre pays. Ils n'immigraient pas dans un pays étranger, sous une autorité étrangère. Ils étaient sujets du roi de France et ils le demeuraient. Ils n'étaient donc pas des immigrants² et ils ne l'ont jamais été. Cela veut dire qu'une très grande majorité des Canadiens français et leurs ancêtres n'ont jamais été immigrants nulle part depuis plus de 400 ans, au moins.

3. Troisième fausseté : Les immigrants actuels sont des immigrants comme l'étaient nos ancêtres et ces deux expériences sont équivalentes. C'est bien entendu totalement contraire aux faits. Les immigrants actuels arrivent dans un pays déjà existant, constitué, administré et, il faut bien le dire, moderne et confortable. Nos ancêtres ont FAIT ce pays. Littéralement. Quand on dit FAIRE, on ne peut pas lui donner un sens plus littéral et plus complet. Et contrairement aux Anglais qui sont arrivés ici, les Français de Nouvelle-France n'ont pas envahi un pays en en dépossédant les habitants.

Contrairement aux immigrants que nous avons accueillis par la suite et à ceux que nous accueillons encore, ces Français ne sont pas venus s'établir dans un pays déjà construit et constitué. Ils ont dû le faire. Nous ne devons pas l'oublier et nous devons absolument faire en sorte que les immigrants que nous accueillons l'apprennent et le sachent. Le Québec doit s'assurer que ses immigrants reçoivent des notions fondamentales de l'histoire du Québec. Il ne doit surtout pas s'en remettre à la minable et mensongère version fédéraliste de l'histoire du Canada, hostile aux Québécois, répandue par le gouvernement canadien et ses fonctionnaires.

4. Autre fausseté : Les Québécois sont xénophobes et hostiles aux immigrants. Rien de plus faux. Dès la fondation de la colonie, les Français ont accueilli des réfugiés, notamment des réfugiés iroquois, que les missionnaires ont aidés à s'établir tout près de Montréal après la fondation de cette ville par Maisonneuve. On pourrait parler aussi du généreux accueil fait aux réfugiés irlandais par les habitants du Bas-du-fleuve au XIXe siècle ou encore des 3500 personnes venues à l'Anse-aux-Foulons accueillir généreusement des réfugiés hongrois en 1956.

5. Une autre affirmation erronée: les immigrants c'est bon pour l'économie. Les études récentes sont unanimes : c'était peut-être le cas il y a 20 ou 30 ans, ce n'est plus le cas maintenant. Selon un économiste spécialisé en finances publiques (Bernd Raffelhüschen) chaque réfugié accueilli en ce moment coûtera dans sa vie au moins 450 000 euros (env. \$650 000CDN) à l'État d'accueil.

2 « Immigrant, ante: Personne physique qui pénètre ou cherche à pénétrer sur le territoire d'un État dont elle n'est pas nationale afin d'y établir son territoire ou sa résidence, de façon permanente et souvent sans espoir de retour. » CORNU, Gérard « Vocabulaire juridique ». (Les soulignés sont de nous)

6. Autre erreur : il faut que la politique québécoise accueille des immigrants afin d'assurer le maintien d'un bassin de main d'oeuvre, à bon marché. Vue ainsi, l'immigration, nouveau visage gratuit et subventionné de l'esclavage, est une façon d'arriver à cette fin avec l'aide du Trésor public, autrement de nos impôts. On remplace ainsi l'esclavage par une solution beaucoup plus avantageuse pour les hommes d'affaires; ils n'ont plus à acheter les esclaves et l'État défraie une grande partie des coûts de cette main d'oeuvre. Et, faut-il le rappeler, on endette ainsi le Québec et les générations futures de contribuables pour enrichir la génération actuelle d'hommes d'affaires. Ce n'est pas ainsi que l'on règle les problèmes de main d'oeuvre dans de nombreux autres pays. Surtout pas en vendant la citoyenneté à rabais. Depuis plus de deux mille ans, on utilise une variété d'autres solutions, reposant notamment sur les permis de séjour temporaires. Les déclarations des gens d'affaires de Montréal à ce sujet doivent être remises en contexte en rappelant entre autres que pendant la guerre de Sécession leurs ancêtres britanniques ont choisi d'appuyer les Sudistes esclavagistes alors que plus de 40 000 Canadiens français sont allés se battre du côté des Yankees, et, pour certains, se faire tuer. Comment certains peuvent-ils prétendre que nous sommes xénophobes et racistes alors qu'un grand nombre de nos ancêtres se sont faits tuer pour mettre fin à l'esclavage quand les Britanniques de Montréal encourageaient et aidaient les Sudistes.

7. Une autre fausseté est l'affirmation que l'immigration va servir à compenser le déclin démographique. Il n'existe aucun document sérieux pour démontrer le bien-fondé de cette affirmation. Au contraire. Des études de l'Organisation des Nations Unies³ et deux excellents livres faits ici au Québec (*Le remède imaginaire* de Benoît Dubreuil et Guillaume Marois ainsi que *Disparaître?* de Jacques Houle) montrent que cette affirmation n'a aucun fondement. Tout au plus, selon une étude de l'Institut de la statistique du Québec (*Perspectives démographiques du Québec et des régions 2016-2066*), cela pourrait-il faire une très légère différence.

8. Mais surtout, le pire des mensonges vient de notre imagination : c'est celui que beaucoup de gens de bonne foi – et très généreux – s'imposent à eux-mêmes et nous imposent du même fait. On croit qu'en acceptant de plus en plus d'immigrants et de réfugiés, on va arriver à régler tous ces problèmes. Il faut le dire clairement: ce n'est pas le cas. Simplement à cause du nombre et de sa croissance exponentielle. Il faut ici rappeler deux vérités élémentaires et essentielles : a) Ce n'est pas parce qu'on a un problème qu'il faut s'agiter et faire quelque chose. Parfois il vaut mieux ne rien faire et b) ce n'est pas parce qu'il faut faire quelque chose qu'il faut faire n'importe quoi.

Or malheureusement dans le domaine de l'humanitaire et des réfugiés, par exemple, les Canadiens se sont fait une solide réputation d'interventions très généreuses mais ridiculement naïves, puériles, intempestives et inefficaces, voire carrément stupides.

Un exemple relativement récent : Après que Mme Merkel eut annoncé qu'elle allait accueillir un million de réfugiés, le premier ministre Justin Trudeau a pris un engagement semblable : ces deux interventions ont eu un résultat immédiat: les passeurs ont triplé leurs prix; Mme Merkel et M. Trudeau sont devenus –involontairement sûrement-- complices de ces mafieux et leur ont fait faire une fortune. Non seulement la générosité ne suffit pas pour être efficace, elle peut avoir des effets pervers dramatiques : Un exemple terrible: à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, quand les Américains ont libéré les camps de concentration, ils y ont trouvé des prisonniers qui mouraient de faim et suppliaient

3 . Notamment : *Replacement Migration : Is it a Solution to Declining and Aging Population?*, United Nations Population Division

qu'on leur donne à manger. N'écouter que leur bon coeur, les soldats alliés leur ont donné leurs rations. Et ils ont tué ces prisonniers, dont l'organisme ne pouvait plus résister à tant de nourriture ingérée aussi subitement. C'est dire que, malheureusement, la générosité ne suffit pas et qu'il faut être bien informé, éviter de se laisser manipuler et prendre les décisions adéquates, si difficiles soient-elles.

Recommandations

1. À l'échelle du Québec, il faut entreprendre une véritable consultation de fond sur les enjeux de l'immigration au Québec par rapport à ses pouvoirs en ce domaine et à la politique fédérale du multiculturalisme. La première recommandation est donc de faire une véritable consultation sur l'ensemble des questions d'immigration au Québec.
2. Entre-temps, il faut déclarer un moratoire sur l'immigration au Québec pour pouvoir mieux examiner la situation, les enjeux et les solutions possibles. Quoiqu'il arrive de la recommandation de moratoire, qu'elle soit retenue ou non, je ferais aussi quelques autres recommandations qui me paraissent essentielles.
3. Le gouvernement du Québec devrait entreprendre des démarches auprès du gouvernement fédéral pour faire rétablir à cinq (5) ans le délai d'attente pour l'attribution de la citoyenneté.
4. Le gouvernement du Québec devrait rapidement rétablir le Comité consultatif sur l'immigration, indépendant du Ministère, lui redonner le mandat qu'il avait et lui octroyer des ressources pour agir. Le gouvernement pourrait ainsi commander des études indépendantes qui devraient lui permettre de prendre des décisions mieux éclairées et d'agir plus efficacement.
5. L'une des premières questions que le Comité devrait examiner, si le gouvernement ne le fait pas autrement, est l'adoption d'une loi sur la résidence québécoise afin qu'elle soit uniforme dans toutes les lois québécoises. En ce moment, le Québec a de multiples définitions de résidence québécoise qui divergent sensiblement entre elles. Cela n'a aucun sens et cela crée un fouillis ouvert aux injustices et à la fraude. Cette situation doit être corrigée rapidement.
6. Dans le même ordre d'idée, le gouvernement du Québec devrait aussi exiger que pour obtenir des services fournis par le gouvernement du Québec, le requérant produise un avis de cotisation établissant qu'il a bien produit une déclaration de revenus au gouvernement du Québec. Il n'est pas question ici de fournir des services en fonction des revenus, disons-le clairement. L'avis de cotisation pourrait simplement confirmer que le requérant a bel et bien fait une déclaration de revenus au Québec, quel que soit le montant du revenu déclaré.

La raison de cette recommandation est fort simple. Il y a en ce moment une grande quantité de Québécois et d'immigrants, notamment les évadés des paradis fiscaux et ceux qui ont une double citoyenneté, qui bénéficient largement des services du Québec, tout en ne déclarant pas de revenus au Québec et qui font des déclarations de revenus totalement bidons ailleurs qu'au Québec, souvent pour des revenus très considérables. L'accès aux services publics ne leur coûte rien et ce sont les contribuables honnêtes qui en font les frais. Il y a là un important problème de justice sociale qui mérite sûrement d'être examiné et résolu. Un exemple simple : certains Haïtiens vivant au Québec, qui ont des revenus assez importants, font leur déclaration de revenus en Haïti en donnant \$25 au fonctionnaire et, en application de la Convention concernant les doubles impositions, ils n'ont rien d'autre à payer ici.

7. Finalement, le gouvernement du Québec devrait établir un service civique, obligatoire ou non, ouverts à tous les jeunes, de 18 à 25 ans. C'est une mesure qui existe ailleurs et qui permet de former les jeunes, de leur donner un sens d'identité et d'appartenance sociale. Ce service pourrait constituer une chance exceptionnelle pour les jeunes immigrants désireux de s'intégrer au Québec.

8. Dans les débats visant à établir le nombre d'immigrants que nous serions prêts à accepter, on oublie généralement de parler de la réunification des familles. Or dans le calcul du nombre des immigrants qu'on accueille, on devrait tenir compte de la réunification des familles parce que le chiffre d'immigrants accueillis est alors multiplié au moins par cinq. La réunification des familles a un effet exponentiel, arborescent. Grâce à cette politique, l'immigrant qui entre ici peut faire venir ici les membres de sa famille immédiate, ce qui est rarement mentionné dans le nombre d'immigrants autorisés pour une période donnée. En multipliant par cinq, on pourrait avoir une idée un peu plus exacte des répercussions du nombre qui sera décidé. Il faut abolir la réunification des familles ou la rendre plus difficile comme plusieurs pays l'ont déjà fait.

Conclusion

Il n'est pas exagéré de dire que l'avenir du Québec et des Québécois comme nation dépend des politiques québécoises et canadiennes en matière d'immigration. Et que cet avenir se joue maintenant. Les décisions que le gouvernement québécois prend maintenant à ce sujet vont décider de notre sort irrémédiablement. C'est pourquoi il faut absolument déclarer un moratoire sur l'immigration au Québec et lancer une vaste et solide enquête sur cet enjeu fondamental.

André Sirois,
Avocat auprès de l'ONU